

Secteur/démarche	Accueil physique des usagers	Accueil téléphonique des usagers	Informations complémentaires, Autres modalités de contact Mails et téléprocédures
ACCUEIL GENERAL et AIDE AUX PROCEDURES NUMERISEES			
Accueil général Site CORNEILLE Renseignements généraux	OUI, sans rendez-vous Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h 30 et de 13h30 à 16h00	Standard de la préfecture : 04 72 61 61 61	Les informations générales sont disponibles sur le site Internet de la préfecture : www.rhone.gouv.fr
Accueil général site MOLIÈRE Renseignements généraux	OUI, sans rendez-vous Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30	Du lundi au vendredi De 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 16h30	
PAN Point numérique d'aide aux usagers pour les procédures ANTS	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h00 3 manières de prendre RDV : 1- remplir une fiche contact à l'accueil général MOLIÈRE, vous serez recontacté ensuite 2/ par internet, à partir de la rubrique CONTACT du site 3/ par téléphone via le standard téléphonique de la préfecture 04-72-61-61-61	Du lundi au vendredi de 9h à 13h30 Demander le point numérique au standard : 04 72 61 61 61	Il existe un réseau de lieux d'accueil et d'accompagnement des usagers pour réaliser leurs procédures dématérialisées. Renseignements auprès du réseau des maisons FRANCE SERVICES Pour trouver une maison FRANCE SERVICES à proximité de chez vous https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services
Pour les autres procédures, un accès internet est disponible en accès libre à l'accueil général Corneille	Sans rendez-vous, Aux horaires de l'accueil général Site CORNEILLE Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00	Standard de la préfecture : 04 72 61 61 61	
SERVICES RECEVANT DU PUBLIC SANS RENDEZ VOUS			
Passeport d'urgence	OUI, sans rendez-vous Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Site MOLIÈRE	Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Par le standard de la préfecture : 04 72 61 61 61	Le formulaire de demande d'un passeport d'urgence est en ligne sur le site internet des services de l'État dans le Rhône. Les usagers peuvent le déposer à l'accueil du 97 rue Molière ou le renvoyer accompagné des pièces justificatives par mail sur la boîte : pref-smdp@rhone.gouv.fr . Les réponses négatives sont données par téléphone. Les rendez-vous en cas de réponse positive sont donnés par téléphone.
Mesure d'opposition de sortie du territoire	OUI, sans rendez-vous Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Site MOLIÈRE	Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Par le standard de la préfecture : 04 72 61 61 61	
Section concours et recrutements	OUI, sans rendez-vous Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h00 à 16h Fermeture exceptionnelle les jours de concours	Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h00 à 16h Fermeture exceptionnelle les jours de concours Demander le service des concours au standard : 04 72 61 61 61	
SERVICES RECEVANT DU PUBLIC SUR RENDEZ VOUS UNIQUEMENT			
Associations	OUI, sur rendez-vous uniquement Mardi de 9h à 12h Site CORNEILLE Prendre RDV sur le site internet de la préfecture	Lun-Mar-Jeu-Ven de 9h à 11h Demander le service des associations au standard : 04 72 61 61 61	Pour envoyer un mail : 1/ passer par la rubrique CONTACT du site Internet ou 2/ à l'adresse mail : Pref-associations@rhone.gouv.fr
Habilitations et agréments des professionnels de l'automobile (Immatrication des véhicules)	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Site MOLIÈRE Pour prendre RDV, passer par le standard de la préfecture : 04 72 61 61 61	Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Passer par le standard de la préfecture : 04 72 61 61 61	
Commissions médicales pour le droit à conduire	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Site MOLIÈRE RDV via le site internet de la préfecture du Rhône	Pas d'accueil téléphonique	Site Internet : www.rhone.gouv.fr
Passeport de mission/de service	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Site MOLIÈRE	Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Passer par le standard de la préfecture : 04 72 61 61 61	sur le site www.rhone.gouv.fr Avec identifiant et code
SERVICES ASSURANT DES PERMANENCES TELEPHONIQUES UNIQUEMENT			
Elections	Pas d'accueil public, Sauf pendant les périodes d'élections Site CORNEILLE	Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00	pref-elections@rhone.gouv.fr
Armes-débites de boissons	Pas d'accueil public	Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00	A compter de 2022, une téléprocédure sera mise en place qui sera accessible depuis le site internet de la préfecture.
Manifestations sportives	Pas d'accueil public	Du lundi au vendredi de 9h à 11h15 et de 14h à 16h	A compter de fin 2021, une téléprocédure sera mise en place qui sera accessible depuis le site internet de la préfecture.
Auto-écoles – CSSR	Pas d'accueil public	Du lundi au vendredi de 9h à 11h15 et de 14h à 16h pour les auto-écoles	TPS sur www.demarches.simplifiees

Secteur/démarche	Accueil physique des usagers	Accueil téléphonique des usagers	Informations complémentaires, Autres modalités de contact Mails et téléprocédures
SEJOUR DES ETRANGERS – GUICHET UNIQUE DEMANDES D'ASILE, REFUGIES, PÔLE REGIONAL DUBLIN, OFII			
Demande d'asile : Permanence Allocation de Demandeur d'Asile	OUI, sans rendez-vous Du lundi au jeudi de 9h à 12h Site MOLIERE	Numero de téléphone dédié : 0 811 841 841	Les contacts avec les services se font exclusivement par la rubrique CONTACT du site internet de la préfecture. Réponse dans les 5 jours ouvrés pour les demandes d'informations générales.
Permanence retour OFII	OUI, sans rendez-vous Mardi et vendredi de 13h30 à 15h30 Permanence OFII sur le Site MOLIERE	Contacteur l'OFII au 04.72.77.15.51 Du lundi au vendredi de 14h à 16h30	retour-lyon@ofii.fr
Demande d'asile : guichet unique Primo-demandeurs	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 8h45 à 15h30 Site MOLIERE	Pas d'accueil téléphonique	Les contacts avec les services se font exclusivement par la rubrique CONTACT du site internet de la préfecture. Réponse dans les 5 jours ouvrés pour les demandes d'informations générales.
Demande d'asile : Pointages Dublin	Les rendez-vous sont donnés par la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile	Pas d'accueil téléphonique	
Demande d'asile : Guichet – autres rendez-vous	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 8h45 à 15h30 Site MOLIERE Les rendez-vous sont donnés à l'initiative du Bureau de l'asile et de l'hébergement (Guichet unique des demandes d'asile)	Pas d'accueil téléphonique	Les contacts avec les services se font exclusivement par la rubrique CONTACT du site internet de la préfecture. Réponse dans les 5 jours ouvrés pour les demandes d'informations générales.
Pôle régional Dublin	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 9h à 15h30 Site MOLIERE Les RDV sont donnés par les guichets d'accueil GUDA puis par le Pôle régional DUBLIN (convocation multi-rendez-vous)	Pas d'accueil téléphonique	Les contacts avec les services se font exclusivement par la rubrique CONTACT du site internet de la préfecture. Réponse dans les 5 jours ouvrés pour les demandes d'informations générales.
Missions foraines	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 (par session de 15 jours) Site MOLIERE Les rendez-vous sont donnés par l'OFPRA dans le cadre de convocations officielles.	Pas d'accueil téléphonique	Les contacts avec les services se font exclusivement par la rubrique CONTACT du site internet de la préfecture. Réponse dans les 5 jours ouvrés pour les demandes d'informations générales.
AUTRES DEMARCHES RELATIVES AU SEJOUR DES ETRANGERS			
Naturalisations	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 9h à 16h Site MOLIERE Les rendez-vous sont donnés à l'initiative de la plateforme de naturalisation	Pas d'accueil téléphonique	Les contacts avec les services se font exclusivement par mail, Soit à l'adresse suivante : pref-naturalisation@rhone.gouv.fr Soit à partir de la rubrique CONTACT du site internet de la préfecture. Réponse dans les 5 jours ouvrés pour les demandes d'informations générales.
1ère demande d'admission au séjour	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Site MOLIERE Les rendez-vous sont fixés par le service après demande dématérialisée réalisée par l'utilisateur sur le site Démarches simplifiées	Pas d'accueil téléphonique	Site Démarches simplifiées accessible depuis le site www.rhone.gouv.fr
Demandes d'admission au séjour inférieures à 10 ans	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h Site MOLIERE Les rendez-vous sont pris par l'utilisateur sur le site de la préfecture du Rhône.	Pas d'accueil téléphonique	sur le site www.rhone.gouv.fr
Carte de résident valable 10 ans	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 08h30 à 15h30 Site MOLIERE Les rendez-vous sont pris par l'utilisateur sur le site de la préfecture du Rhône.	Pas d'accueil téléphonique	sur le site www.rhone.gouv.fr
Appui à l'évaluation de la minorité des jeunes majeurs	OUI, sur rendez-vous uniquement Lun-Mer-Jeu-Ven de 13h à 15h30 Site MOLIERE Les rendez-vous sont pris par l'utilisateur sur le site de la préfecture du Rhône.	Pas d'accueil téléphonique	sur le site www.rhone.gouv.fr
Titres de voyage	OUI, sur rendez-vous uniquement Du lundi au vendredi de 13h à 15h30 Site MOLIERE	Pas d'accueil téléphonique	sur le site www.rhone.gouv.fr
Echange de permis étranger	Les rendez-vous sont pris par l'utilisateur sur le site de la préfecture du Rhône.	Pas d'accueil téléphonique	sur le site www.rhone.gouv.fr